

RD1075 : le Département de l'Isère ressuscite l'A51 par la petite porte

Alors que le projet d'autoroute A51 entre le col du Fau et Sisteron est suspendu depuis une vingtaine d'années, le Département de l'Isère relance depuis 2019 une dynamique d'aménagement routier lourd à travers un projet d'élargissement de la RD1075, entre les cols du Fau et de la Croix-Haute.

Présenté comme un projet visant à améliorer la sécurité routière, cet aménagement poursuit en réalité un tout autre objectif : fluidifier le trafic routier entre Genève et Marseille et permettre le passage de poids lourds de 44 tonnes. Pour preuve, des aménagements sont également en cours dans le département des Hautes-Alpes, qui ne cache pas son ambition de développer un axe routier très attractif [1]. Ce choix revient à transformer un axe structurant du Trièves en corridor de transit au détriment des habitant·es et des acteur·ices du sud Isère.

À l'image d'autres projets autoroutiers récents, notamment celui très médiatisé de l'A69, ce projet est totalement déconnecté des besoins réels des habitant·es du Trièves. Depuis plusieurs années des mobilisations citoyennes se sont organisées dans le Trièves et à Grenoble pour dénoncer ce passage en force et proposer des alternatives.

Malgré ces interpellations répétées, le Département de l'Isère est resté sourd : aucune modification du projet n'a été engagée, aucun renforcement des lignes TER n'a été envisagé, aucun aménagement cyclable continu et sécurisé n'a été proposé.

Face à ce déni de dialogue, des habitant·es du Trièves, des agriculteur·ices riverain·es de la RD1075 ainsi que les collectifs Les Lichens, Trièves Mobilité Responsable (TMR), et Alternatiba Grenoble ont décidé de saisir la justice afin de contester la Déclaration d'utilité publique (DUP) et l'Autorisation environnementale (AE) associées à ce projet. L'audience du Tribunal administratif examinant ces deux recours est prévue le 3 février.

En conséquence, nous appelons à un rassemblement le 3 février à 9h30 devant le Tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun), à l'occasion de l'audience pour demander l'arrêt immédiat des travaux engagés par le Département de l'Isère et l'ouverture d'une réelle concertation.

Le Département de l'Isère doit renoncer à cette fuite en avant routière et ouvrir enfin un véritable débat sur des mobilités justes, soutenables et adaptées aux besoins des habitant·es du sud Isère.

Signataires :

- **Alternatiba Grenoble**
- **ADTC – Se déplacer Autrement**
- **Extinction Rebellion Grenoble**
- **Greenpeace Grenoble**
- **uN p'Tit véLo dAnS La Tête**
- **FNE Isère**
- **A.D.E.S Association Démocratie Ecologie Solidarité**
- **Collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes**

Contact Presse – Alternatiba Grenoble :

- **Albin PETIT – grenoble@alternatiba.eu – 06.07.62.40.21**

[1] <https://c.ledauphine.com/economie/2025/10/27/pont-rehausses-aires-reamenagees-voies-doublees-comment-le-departement-bichonne-la-rd-1075>